

Questions orales

J'ai bien peur cependant que, tant que les taux d'intérêt ne baisseront pas aux États-Unis, ce sera très difficile pour le Canada de ramener ses taux à un niveau nettement inférieur à celui en vigueur aux États-Unis.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE SE FIXER UN OBJECTIF
DANS LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Depuis quelques jours, on a clairement fait comprendre aux parlementaires que, cette année, un nombre record de familles canadiennes se verront au creux de l'hiver dans l'obligation de recourir à l'aide des œuvres de bienfaisance. Nous avons également appris que pratiquement des milliers et des milliers de petits Canadiens ne trouveront que quelques cadeaux, voire aucun, au pied de leur arbre, le matin de Noël. Telle est la triste réalité qui afflige plus d'un million de Canadiens sans travail à l'heure actuelle.

Le ministre des Finances s'est consacré presque exclusivement à la lutte contre l'inflation. Et pour toute une foule de raisons, celle-ci a été freinée, mais nous le devons surtout à la récession qui frappe bien des régions. Le ministre ne pourrait-il pas, en guise de résolution pour le Nouvel An, redonner un peu d'espoir à nos concitoyens, en se donnant comme objectif pour 1984 de ramener le taux du chômage à, mettons, 7 p. 100, niveau auquel il se trouvait en 1981, avant la récession? Le ministre ne pourrait-il pas se fixer un objectif à cet égard, comme il l'a fait dans le cas de l'inflation, afin que nous ayions un but vers lequel tendre, un but en vue de la réalisation duquel nous pourrions déployer nos efforts lors des mois à venir, au lieu de nous laisser commencer la nouvelle année avec la vague idée que l'on tâchera de faire quelque chose pour enrayer le chômage? Le ministre s'est fixé un seuil auquel il a voulu ramené le niveau de l'inflation. Pourquoi n'en ferait-il pas autant pour lutter contre le chômage au Canada?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je comprends très bien les préoccupations de l'honorable député, et je voudrais l'assurer que nous aussi nous les partageons, savoir essayer de ramener le taux de chômage dans le pays au plus bas niveau possible, et le plus rapidement possible.

Je dois lui dire que le genre de question qu'il soulève serait plutôt réservé pour une déclaration budgétaire. Et il devra attendre le contenu de mon Budget pour savoir si les annonces que je ferai à cette occasion correspondront à ses anticipations. Je lui rappelle, cependant, que même l'objectif de 7 p. 100 qu'il a fixé lui-même laisserait encore des centaines de milliers de Canadiens en chômage. Il n'y a donc pas de réponse parfaite à la question que l'honorable député a soulevée. Tout ce que je peux lui dire, c'est d'examiner le dossier du gouvernement, et il se rendra compte que durant la dernière année, nous, au Canada, nous avons créé proportionnellement plus d'emplois qu'aucun autre pays industrialisé au monde, et que

le gouvernement est déterminé à consacrer tous ses efforts à réduire le plus rapidement possible le taux de chômage actuel.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

L'ESTUAIRE DU COWICHAN—LA POLITIQUE DU
GOUVERNEMENT

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. L'un des nombreux échecs de son ministère, c'est la protection de l'habitat, puisque ce dernier a été grandement réduit par la pollution et l'urbanisation. Le ministre a maintenant présenté un document de travail renfermant une politique controversée d'échanges et de cessions intitulées «No net loss». Puisque cette politique sera encore débattue jusqu'au 31 décembre, pourquoi le ministre l'a-t-il utilisée pour consacrer une plus grande superficie de l'estuaire du Cowichan aux estacades flottantes? Le gouvernement a-t-il déjà adopté cette politique, ou s'agit-il simplement d'une façon pratique de masquer la cession de l'estuaire du Cowichan?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'estime que le député dénature la politique du ministère. Comme il le sait, M. Pearse s'est penché sur la question de l'habitat des poissons. J'ai pensé, qu'afin d'obtenir tous les points de vue sur cette question, il serait bon que le ministère présente un document de travail, et c'est là le titre de ce document. Je serais reconnaissant au député de bien vouloir exprimer son opinion, car la mienne est bien connue.

Le ministère a pour responsabilité, bien entendu, de protéger l'habitat des poissons, mais cela ne signifie en rien qu'il est contre toute expansion économique, que ce soit dans le secteur forestier ou minier ou dans tout autre secteur. Je suis persuadé que le député reconnaît que le véritable défi consiste à établir un équilibre entre ces diverses activités économiques.

L'APPLICATION DE LA POLITIQUE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le fait est qu'on a décidé de consacrer une plus grande superficie de l'estuaire du Cowichan aux estacades flottantes. Les gens de l'endroit voudraient bien savoir ce que le concept du «No net loss» signifiera dans la pratique. Le ministre pourrait-il au moins nous garantir que cette politique s'appliquera à des endroits bien définis et qu'elle ne sera pas utilisée pour échanger un habitat dans une région contre des améliorations dans une autre? Le ministre pourrait-il veiller à ce que cette politique soit rendue publique, afin que la population sache à l'avance ce qu'elle obtient et ce qu'elle doit céder en vertu de chaque proposition? Pourrait-il également garantir que la population pourra présenter ses instances avant que ces propositions ne soient adoptées?